



BIOCORP

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3	NOTE 4 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	44
	1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP	4	4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES	44
	1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	4	4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	44
2	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6	4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	45
3	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	8	4.4 ÉTAT DES DETTES	45
	3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2019	9	4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	46
	3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	11	4.6 CHARGES À PAYER	46
	3.3 SITUATION FINANCIÈRE	12	NOTE 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	47
	3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019	14	5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	47
	3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	14	5.2 AUTRES PRODUITS	47
	3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	14	5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	47
	3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES	14	5.4 RÉSULTAT FINANCIER	48
4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	15	5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	48
	4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	19	NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS	49
	4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	20	6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT	49
	4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	22	6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	49
5	COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019	23	6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL	49
	5.1 BILAN	26	6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	49
	5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	27	6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	50
	5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	29	NOTE 7 - ENGAGEMENTS	51
	5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	30	7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	51
	5.5 ANNEXE DES COMPTES	31	7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX	51
	ANNEXE AUX COMPTES DU 30 JUIN 2019	31	7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	52
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS	31	7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	52
N	NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{ER} SEMESTRE 2019	31	7.5 BAUX COMMERCIAUX	52
	1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	32	NOTE 8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	53
	1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	35	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	54
	NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	37		
	2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37		
	2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38		
	2.3 AMORTISSEMENTS	38		
	2.4 STOCKS	38		
	2.5 CRÉANCES	38		
	2.6 DISPONIBILITÉS	39		
	2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES	39		
	2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	39		
	NOTE 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	40		
	3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	40		
	3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	41		
	3.3 ÉTAT DES PROVISIONS	41		
	3.4 ÉTAT DES STOCKS	41		
	3.5 ÉTAT DES CRÉANCES	42		
	3.6 AUTRES CRÉANCES	42		
	3.7 TRÉSORERIE	43		
	3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	43		
	3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	43		



1

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP	4
1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	4

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30 millions d'unités produites chaque année et 25 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du segment des dispositifs de délivrance de médicaments et accompagne le patient dans ses nouveaux besoins de sécurité, de confort ou de connectivité dans l'administration au quotidien de son actif thérapeutique.

Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur les dispositifs de plasturgie médicale, son métier d'origine, à travers certains produits majeurs comme le système de sécurité pour seringues pré-remplies Newguard™ ainsi que produire et commercialiser certains dispositifs traditionnels pour le compte de tiers (compte-gouttes, pipettes, canules...) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent.

Sa solide expertise, son historique de développement pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et sa capacité d'innovation lui ont permis de développer une gamme de produits connectés et de s'imposer comme un acteur majeur de la santé digitale. BIOCORP a mis au point un dispositif particulièrement original nommé Mallya™ (précédemment dénommé Easylog) visant à rendre connectés les dispositifs d'injection déjà disponibles sur

le marché, notamment les stylos à insuline. A travers ce dispositif, BIOCORP vise à rendre plus facile la vie de millions de diabétiques à travers le monde grâce à un système rendant complètement automatique la remontée des doses injectées par le patient, visant à un meilleur suivi de son diabète et de son observance. BIOCORP a également mis au point d'autres systèmes de type add-on se fixant sur des dispositifs déjà existants comme le dispositif Inspair™ visant les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques ou atteints de Bronchopneumopathie obstructive. Enfin, dans cette gamme de produits connectés, BIOCORP propose le Datapen™ qui est un stylo injecteur digital motorisé, particulièrement adapté pour des maladies rares, et le Onejet™, un auto-injecteur motorisé et connecté visant à administrer de manière plus efficace des médicaments biologiques particulièrement visqueux.

La Société compte 48 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavar La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Informations financières sélectionnées du compte de résultat

En euros	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	5 247 993	1 960 655
Autres produits d'exploitation	65 941	-186 198
Total produits d'exploitation	5 313 934	1 774 457
Résultat d'exploitation	1 199 173	-2 804 195
Résultat financier	-59 705	-95 017
Résultat exceptionnel	6 589	3 262
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	92 681	186 508
Résultat net	1 238 737	-2 709 443

Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	30/06/2019	30/06/2018
Actif immobilisé	1 624 931	1 983 664
Actif circulant	6 575 615	6 834 421
Total actif	8 200 546	8 818 086
Capitaux propres	310 954	776 064
Emprunts et dettes	7 701 842	8 042 022
Produits constatés d'avance	187 750	-
Total passif	8 200 546	8 818 086

Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	30/06/2019	30/06/2018
CAF	1 554 138	-2 251 890
Flux de trésorerie générés par l'activité	-1 452 253	-2 101 290
Flux d'investissements	-299 881	-211 975
Flux de financement	743 410	8 078 655
Variation de trésorerie	-1 008 725	5 765 389
Trésorerie d'ouverture	1 341 248	-310 050
Trésorerie de clôture	332 525	5 455 340

Informations financières sélectionnées

En euros	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	5 247 993	1 960 655
Excédent brut d'exploitation	1 526 408	-2 366 443
Résultat d'exploitation	1 199 173	-2 804 195
Résultat Net	1 238 738	-2 709 443
Variation de trésorerie	-1 008 725	5 765 389



2



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“ Chers Actionnaires,

Après une année 2018 consacrée à finaliser nos produits à destination de nos clients, grands donneurs d'ordres de l'industrie pharmaceutique, BIOCORP a franchi une étape décisive de son développement au cours d'un premier semestre 2019 extrêmement riche.

Notre ambitieuse stratégie visant à proposer nos produits et services exclusivement en B to B a eu pour conséquence de nous amener à faire preuve d'efforts considérables en interne au regard des exigences des grands acteurs pharmaceutiques internationaux, que ce soit en termes d'innovation, de qualité ou de réglementaire. Le tout sous couvert de l'obtention d'une crédibilité aujourd'hui avérée. Ceci a demandé à l'ensemble des équipes de BIOCORP beaucoup de temps et d'investissements financiers et humains. À la fin du premier semestre 2019, nous avons commencé à récolter les fruits de tous ces efforts.

Le premier contrat BIOCORP/SANOFI démontre clairement que notre Société fait maintenant partie des interlocuteurs reconnus par les plus importants acteurs de l'industrie pharmaceutique. Les relations que nous avons créées avec SANOFI sont étroites et faites pour durer et se développer. Nous y veillerons tout particulièrement.

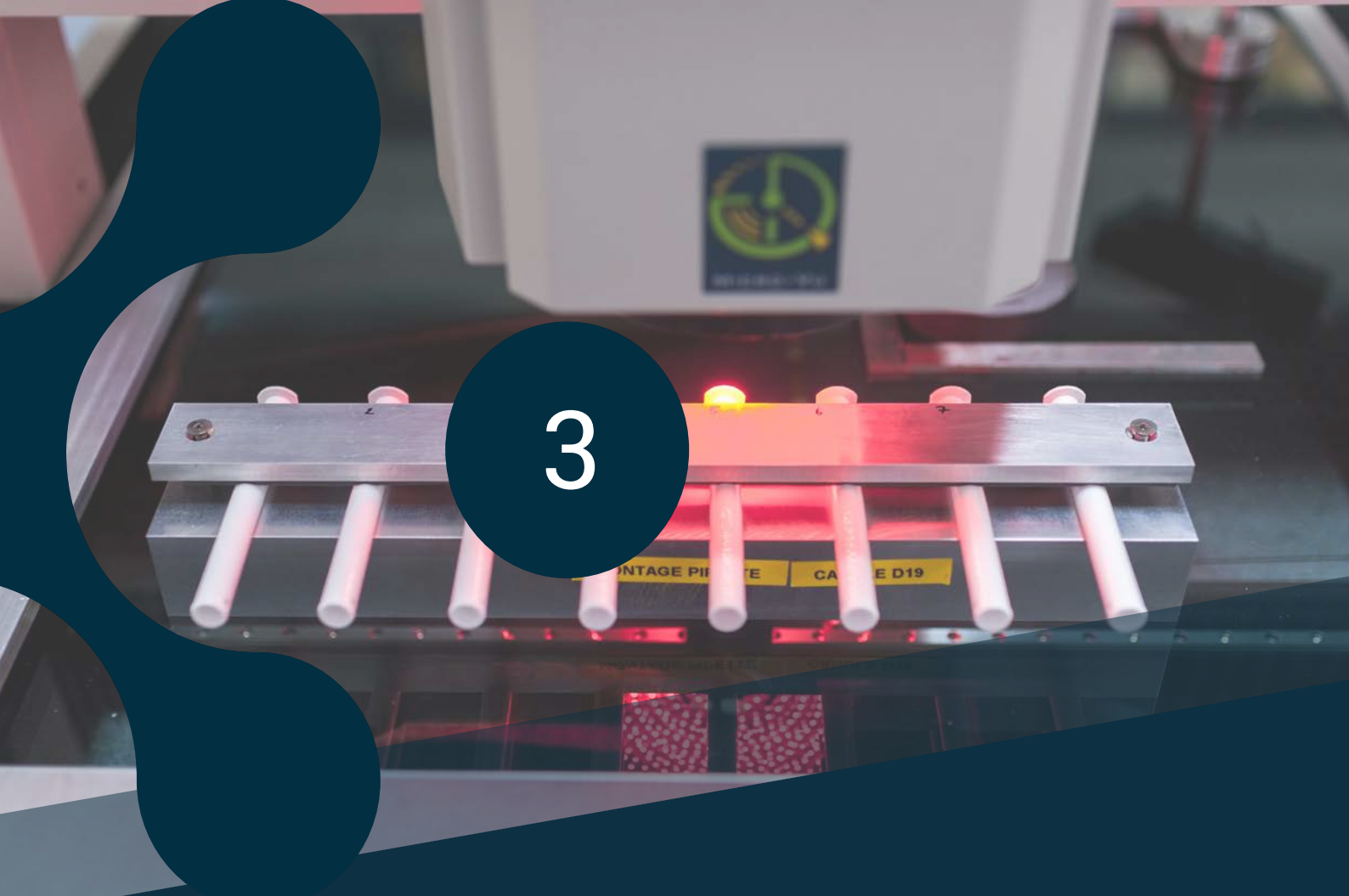
De plus, cet accord garantit dès à présent une rentabilité très satisfaisante et participe donc grandement à la pérennité de BIOCORP.

Nous sommes très fiers d'honorer aujourd'hui les promesses faites à l'ensemble de nos actionnaires consistant à transformer BIOCORP en une entreprise pionnière dans la santé digitale et les dispositifs connectés, aux réalisations commerciales pérennes et rentable sur le plan financier. Cette mutation devrait encore s'intensifier dans les prochains mois, à la faveur de nouvelles avancées commerciales structurantes et de lancements de nouveaux produits nous permettant d'adresser de nouveaux marchés déjà bien identifiés et d'accélérer encore notre croissance.”

BIOCORP avance, pour le bénéfice des patients qui pourront profiter de nos solutions au sein d'une médecine connectée. “

Jacques GARDETTE
Président du Conseil d'administration
et Directeur Général





3

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2019	9
3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	11
3.3 SITUATION FINANCIÈRE	12
3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019	14
3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	14
3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	14
3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES	15

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2019

3.1.1 Opérations sur le capital

Lors de sa réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018, à l'effet de décider l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an. Le Conseil d'administration a fixé à 1.000.000 d'euros le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 5.555,55 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Dans ce cadre, le 6 mars 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 1.000.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs.

Par ailleurs, lors de cette même réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire à nouveau usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an. Cette augmentation de capital avait pour objectif de permettre à la Société (i) de financer les outillages industriels Newguard™ et Mallya™ ainsi que les validations réglementaires et le lancement commercial de ces nouveaux produits et (ii) de poursuivre les développements R&D des futurs produits. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 125.000 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 6.250 euros et a subdélégué au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 6 mars 2019, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2019 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé, d'un montant nominal maximum de 5.681,75 euros, soit un nombre maximum de 113.635 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 999.988 euros. L'augmentation de capital sociale corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 11 mars 2019.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions.

3.1.2 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

Au cours du premier semestre 2019, BIOCORP a procédé au dépôt de trois nouvelles familles de brevets, a obtenu la délivrance de quatre brevets sur des pays comme l'Australie, le Canada et l'Europe. Enfin, trois autres brevets sont entrés en phase nationale.

La société capitalise sur son expérience en dispositifs médicaux connectés pour poursuivre l'élargissement de sa gamme de produits.

Ainsi, le produit Mallya a entamé une phase de life cycle management afin de faire évoluer sa plateforme technologique ; les principales améliorations concerneront la taille du dispositif ainsi que son prix de revient unitaire.

La société a également initié de nouveaux projets de recherche dans le domaine des seringues pré-remplies avec un nouveau produit qui pourra être présenté à la fin du mois d'octobre 2019.

3.1.3 Développement commercial

Au cours du premier semestre 2019, BIOCORP a signé un partenariat stratégique avec AgaMatrix et s'est allié à DreaMed Diabetes afin de proposer une solution inédite basée sur l'intelligence artificielle. Enfin, BIOCORP a entamé avec SANOFI des négociations exclusives pour l'utilisation du dispositif connecté Mallya™ dans le traitement du diabète avec Sanofi. Ces négociations pourraient être suivies de la signature d'un contrat courant sur plusieurs années.

Le contrat de développement et de production d'un bouchon au design sur mesure avec le laboratoire suisse Ferring se poursuit, les lots industriels sont opérationnels, les premiers lots de validation seront réalisés en septembre 2019.

En parallèle, BIOCORP a conclu des études de faisabilité et d'évaluation de ses plateformes non connectées et connectées avec un grand nombre de laboratoires pharmaceutiques sur différentes aires thérapeutiques. Au delà des projets propriétaires déjà annoncés, BIOCORP travaille sur des projets spécifiques dans le domaine de l'ophtalmologie et de l'hormone de croissance qui pourraient donner lieu à des contrats de développement et de supply dans les prochains mois.

BIOCORP poursuit l'accroissement de son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

BIOCORP poursuit également la promotion de ses plateformes produits en participant à un nombre important de conférences ou expositions ciblées.

3.1.4 Propriété industrielle

Au cours du premier semestre 2019, BIOCORP a procédé au dépôt de trois nouveaux brevets, a obtenu la délivrance de quatre brevets sur des pays comme l'Australie et le Canada ainsi qu'en Europe. Enfin, trois autres brevets sont entrés en phase nationale.

3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des Marchés financiers en date du 21 mars 2011) confié par BIOCORP à la société Kepler Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2019 :

- Nombre d'actions : 19.549 titres BIOCORP
 - Solde en espèces du compte de liquidité : 54.513,42 euros.
- A la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
- Nombre d'actions : 23.743 titres BIOCORP
 - Solde en espèces du compte de liquidité : 13.381,86 euros.

Il est rappelé que, lors du bilan semestriel au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 19.541 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 16.754,84 euros.

3.1.6 Situation des capitaux propres au 30 juin 2019

Les comptes de l'exercice au 30 juin 2019 font apparaître des capitaux propres de 310 954 euros.

3.2 RÉSULTATS FINANCIERS

Produits d'exploitation

	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	4 968	516	5 484
Ventes de produits traditionnels	666 528	309 345	975 873
Prestations de services	4 049 314	217 322	4 266 636
Chiffre d'affaires	4 720 810	527 183	5 247 993
Production stockée	15 181		15 181
Subventions d'exploitation	639		639
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	50 119		50 119
Autres produits	2		2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 786 751	527 183	5 313 934

Les prestations de services intègrent la comptabilisation de 4 M€ relatifs au partenariat signé avec SANOFI.

Frais opérationnels

	30/06/2019	30/06/2018
Consommations de marchandises		
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	311 238	288 318
Autres achats et charges externes	1 754 269	1 887 918
Impôts, taxes et versements assimilés	37 650	33 597
Salaires et traitements	1 174 307	1 451 923
Charges sociales	459 940	450 688
Dotations aux amortissements sur immobilisations	367 352	456 113
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	10 004	10 095
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 114 761	4 578 652

Au cours du premier semestre 2019, BIOCORP aura dépensé 4.115 K€ en activités opérationnelles, soit une réduction des dépenses d'exploitation de 463 K€ (-10%).

Les principales variations concernent :

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : + 23 K€
- Sous-traitance (fabrication d'outillages) : - 300 K€
- Consommables énergie: + 22 K€
- Prestations techniques : + 60 K€
- Prestations et déplacements du représentant en Chine: + 12 K€
- Crédit-bail : - 19 K€
- Entretien matériel de production : + 14 K€
- Intérimaires : + 48 K€
- Honoraires : + 74 K€
- Honoraires Brevets : - 82 K€
- Salaires et charges : - 268 K€
- Dotations aux amortissements : - 89 K€
- Congrès : + 27 K€

Résultat financier

Le Résultat financier au 30 juin 2019, d'un montant de - 59,7 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 51,6 K€
- Charges financières : 111,3 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts obligataires.

Résultat exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel au 30 juin 2019 est d'un montant net de +6,59 K€ contre +3 K€ au 30 juin 2018.

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 121,5 K€ et un Crédit Impôt Innovation (CII) de 45 K€ au 30 juin 2019.

L'impôt sur les sociétés relatif au résultat du 30 juin 2019 s'élève à 74 K€.

Au 30 juin 2018, le montant du CIR et du CII avait été estimé à 186 K€.

Résultat net

	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net	1 238 737	-2 709 443

3.3 SITUATION FINANCIÈRE

La Société a réalisé une émission d'obligations convertibles dans le cadre d'un contrat conclu le 6 mars 2019 avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 1 M€. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

Le 6 mars 2019, le Président Directeur Général a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de bénéficiaires répondant à des caractéristiques déterminées afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité de Newguard™, de poursuivre le développement de la plateforme produits propriétaires et préparer le lancement de Mallya™.

Dans le cadre de cette opération, la société a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 999.988 euros.

L'augmentation de capital corrélative d'un montant de 5.681,75 euros a été constatée par décision du Président Directeur Général en date du 11 mars 2019 pour porter le capital social de la Société à 207.349,40 euros.

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	30/06/2019			31/12/2018		30/06/2019	31/12/2018
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES		
Frais d'établissement	2 158	2 158	0	0	Capital social ou individuel	207 349	201 668
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 676 549	15 789 856
Concessions, brevets, droits similaires	245 385	140 023	105 362	119 945	Ecarts de réévaluation		
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500	0	0	Réserves réglementées		
Avances,acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves		
					Report à nouveau	(17 822 059)	(12 516 625)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Terrains	36 601	65	36 536	36 536	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 238 737	(5 305 433)
Constructions	92 406	86 912	5 494	6 538	Subventions d'investissements	377	493
Installations techniq., matériel, outillage	4 719 770	3 759 847	959 923	949 408	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	363 573	246 852	116 721	133 265			
Immobilisations en cours					TOTAL CAPITAUX PROPRES	310 954	(1 820 042)
Avances et acomptes	72 740		72 740	125 026			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS PROPRES		
Participations par mise en équivalence					Produits des émissions de titres participatifs		
Autres participations					Avances conditionnées		
Créances rattachées à participations					TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Autres titres immobilisés	190 027		190 027	172 849			
Prêts					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres immobilisations financières	117 130		117 130	75 999	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 193 274	7 568 343	1 624 931	1 640 566	TOTAL PROVISIONS	0	0
STOCKS ET EN-COURS					DETTES		
Matières premières, approvisionnement	262 770		262 770	233 625	Emprunts obligataires convertibles	3 469 380	3 105 530
En-cours de production de biens				0	Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 883	255 671
Produits intermédiaires et finis	78 406		78 406	88 150	Emprunts, dettes fin. Divers	1 473 247	1 950 223
Marchandises			0	0	Avances et acomptes reçus sur cdes	0	156 113
Avances, acomptes versés/commandes	132 174		132 174	84 612	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	867 867	561 793
CREANCES					Dettes fiscales et sociales	1 665 193	807 022
Créances clients & cptes rattachés	5 404 163	83 523	5 320 640	908 861	Dettes sur immob. et cptes rattachés		
Autres créances	222 894		222 894	590 512	Autres dettes	7 272	1 815
Capital souscrit et appelé, non versé					COMPTES DE REGULARISATION		
DIVERS					Produits constatés d'avance	187 750	62 880
Valeurs mobilières de placement					TOTAL DETTES	7 889 592	6 901 046
Disponibilités	334 063		334 063	1 343 735			
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	224 669		224 669	190 944			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 659 138	83 523	6 575 615	3 440 438			
Frais émission d'emprunts à étaler					Ecarts de conversion passif		
Primes rembours des obligations							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF	15 852 412	7 651 866	8 200 546	5 081 004	TOTAL PASSIF	8 200 546	5 081 004

Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 30 juin 2019 à 334 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 30 juin 2019 s'élève à 311 K€.

Dettes financières : au 30 juin 2019, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 5.162 K€. Il comprend notamment des emprunts obligataires convertibles pour un montant de 3.469 K€, des emprunts bancaires pour un montant de 219 K€, des avances accordées par des organismes publics pour 1.473 K€.

3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, la Société a cédé le terrain attenant au site actuel à l'AGGLO PAYS d'ISSOIRE par acte notarié du 6 juillet 2019 pour un montant de 34.102,05

euros et à FAMILY IMMOBILIER par acte notarié du 25 septembre 2019 pour un montant de 2.415,60 euros.

3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR

Au 2nd semestre 2019, BIOCORP compte poursuivre son développement sur ses différents axes stratégiques :

>> Dispositifs connectés : la Société compte poursuivre et intensifier le développement de sa gamme de dispositifs connectés, à la fois dans le domaine de l'injectable qui est son cœur de métier, mais également l'étendre à de nouvelles applications, que ce soit dans le domaine respiratoire ou ophtalmique. BIOCORP prépare le lancement commercial de Mallya™ et se penche d'ores et déjà sur les nouvelles générations de Mallya™, en propre ou en partenariat. Enfin, la Société entend présenter au cours du 2nd semestre 2019 un nouveau dispositif d'injection aux caractéristiques particulièrement originales.

>> Industrialisation des produits objets des contrats signés : la Société poursuivra ses partenariats concernant les développements et l'industrialisation de ses produits. Les dispositifs connectés de la société donneront lieu à une nouvelle phase d'industrialisation, qui se passera dans un premier temps sur le site historique d'Issoire tout en considérant des capacités d'extension sur le court terme.

>> Croissance de l'activité traditionnelle : la Société va structurer son offre dans ce domaine particulier avec un positionnement pour des petites à moyennes séries sur un ensemble de produits de conditionnement en plastique (canules, flacons, bouchons, pipettes...).

>> Développements spécifiques : la Société est sollicitée pour son expertise de développement et d'industrialisation, que ce soit pour une adaptation de ses produits propriétaires à un usage particulier comme pour un projet spécifique demandé par le client, s'appuyant sur le savoir-faire de la Société. Ces développements spécifiques, comptabilisés en prestations de services, constituent un levier important pour la génération de nouveaux programmes de développement et d'industrialisation et la Société souhaite poursuivre sur cet axe de travail.

3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext GROWTH® Paris le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies,

visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES

3.7.1 Faits juridiques marquants du premier semestre 2019

Le premier semestre 2019 a été marqué par les événements suivants :

Lors de sa réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018, à l'effet de décider l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an. Le Conseil d'administration a fixé à 1.000.000 d'euros le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 5.555,55 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Dans ce cadre, le 6 mars 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 1.000.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs.

Par ailleurs, lors de cette même réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire à nouveau usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an. Cette augmentation de capital avait pour objectif de permettre à la Société (i) de financer les outillages industriels Newguard™ et Mallya™ ainsi que les validations réglementaires et le lancement commercial de ces nouveaux produits et (ii) de poursuivre les développements R&D des futurs produits. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 125.000 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 6.250 euros et a subdélégué au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 6 mars 2019, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2019 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé, d'un montant nominal maximum de 5.681,75 euros, soit un nombre maximum de 113.635 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 999.988 euros. L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 11 mars 2019.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 15 mai 2019 a décidé de déléguer sa compétence au Conseil d'administration à l'effet de :

- >> acheter ou faire acheter en une ou plusieurs fois ses propres actions dans la limite de 10% du capital social, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- >> décider, soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscriptions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit à l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes ;
- >> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaire et par offre au public ;
- >> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an ;
- >> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaire ;
- >> augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux 6^{ème} à 9^{ème} résolutions de cette même assemblée, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas ;
- >> procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de bénéficiaires parmi les membres du personnel de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et les mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1, II du Code de commerce ;
- >> réduire le capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans la limite de 10% du capital de la Société par période de 24 mois.

3.7.2 Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2019, le capital de la Société était composé de 4.146.988 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 19.549 (soit 0,47% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux. Les statuts accordent un droit

de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée au 30 juin 2019 :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	48.20%	3 997 600	65.00%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.02%	2 000	0.03%
Actions auto-détenues	19 549	0.47%	19 549	0.32%
Flottant	2 127 439	51.30 %	2 130 054	34.64
TOTAL	4 146 988	100%	6 149 603	100%

3.7.3 Informations relatives aux instruments dilutifs

Au cours du premier semestre 2019, aucun instrument dilutif n'a été attribué.

A la date du présent document, seules 99.980 actions gratuites sont en circulation et sont susceptibles d'attribution définitive. Le détail de ces actions gratuites est disponible dans le tableau ci-dessous :

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT		
Date d'assemblée générale	15 mai 2018	15 mai 2018
Date d'attribution conditionnelle des actions par le Conseil d'administration	22 juin 2018	29 novembre 2018
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	36.000	63.980
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société	20.000	39.000
Eric DESSERTENNE	20.000	39.000
Date d'acquisition définitive des actions ⁽¹⁾	22 juin 2020	29 novembre 2020
Date de fin de période de conservation	-	-
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent document	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent document	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent document	36.000	63.980

(1) Les actions ne seront définitivement acquises que si les conditions de présence et/ou de performance prévues dans les plans d'attribution gratuite d'actions adoptés par le Conseil d'administration sont réalisées.

En cas d'attribution définitive, ces 99.980 actions gratuites donneraient droit à 99.980 actions, soit une dilution de 2,41% sur une base non diluée et 2,35% sur une base diluée.

Autorisation d'opérer sur les titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 30 juin 2019, la situation du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux était la suivante :

>> 19 549 actions détenues pour une valeur brute de 190.026,56 euros et 54.513,42 euros au compte de liquidité.

Sur la période du 1er janvier au 30 juin 2019, ont été exécutées :

>> 309 transactions à l'achat,

>> 254 transactions à la vente

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté:

>> 11 308 titres pour 91.586,91 euros à l'achat

>> 7 106 titres pour 58 213,93 euros à la vente

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Boni sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2018	185 371	161 628	23 743	1 910 858	1 698 410		
1 ^{er} semestre 2018	19 244	23 438	- 4 194	187 843	228 975	29 737	23 264
Au 30/06/2019	204 615	185 066	19 549				

3.7.4 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2019 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

3.7.5 Nomination/Renouvellement des Commissaires aux comptes

La société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.7.6 Filiales et participations

La Société ne détient aucune filiale et aucune participation.

3.7.7 Participation des salariés au capital

La Société disposant d'un effectif inférieur à 50 salariés, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation.

A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

En revanche, lors de sa réunion du 22 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 51.000 actions gratuites au bénéfice de membres du personnel de la Société. Ces actions ne seront définitivement acquises qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 22 juin 2020). Lors de sa réunion en date du 25 septembre 2018, le Conseil d'administration a constaté la caducité de l'attribution de 15.000 actions gratuites attribuées lors de la réunion du Conseil d'administration du 22 juin 2018.

En outre, le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 29 novembre 2018, a décidé d'attribuer 63.980 actions gratuites au bénéfice de mandataires sociaux et membres du personnel de la Société. Ces actions ne seront définitivement acquises qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 29 novembre 2020).

3.7.8 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3.7.9 Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous indiquons qu'aucune transaction n'a été réalisée par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019.

3.7.10 Information relative à la prévention sur le blanchiment

Conformément à l'article 4.6 des Règles de Marché Euronext GROWTH® Paris en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.



4

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	20
4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	22
4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	23

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Gouvernance de la Société

Président du Conseil d'administration : Jacques GARDETTE

Directeur Général Délégué : Eric DESSERTENNE

Administrateurs

Madame Emilie GARDETTE

Monsieur Julien GARDETTE

Monsieur Jean-Yves BERTHON

Monsieur Stéphane LEGASTELOIS

Direction au cours de l'exercice 2018

Directeur Général :	Jacques GARDETTE
Directeur Général Délégué :	Eric DESSERTENNE
Directeur Administratif et Financier :	Stéphane CHABANAIS
Directeur Recherche et Développement :	Alain MARCOZ
Directeur Qualité réglementaire :	Patrick QUERO
Directeur Production :	Thierry GUILLEMAUT

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jacques GARDETTE

DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Président du Conseil d'administration et Directeur Général

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE :

- SARL Gilet Aluminium : Gérant
- SCI Realty France1 : Gérant
- SAS BIO JAG : Président
- SAS BIO V.A.A. : Président
- SAS Family Immobilier : Président
- SAS Service Développement Gestion: Président
- SAS CFL BIOTECH : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président
- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président
- SAS J.B.I : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Eric DESSERTENNE

DATE DE NOMINATION : 12/12/2016

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 12/12/2019⁽¹⁾

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Directeur Général Délégué

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE :

- Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant

(1) Le renouvellement du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Eric DESSERTENNE sera proposé lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration avant l'échéance de son mandat.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Madame Emilie GARDETTE

DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Julien GARDETTE

DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jean-Yves BERTHON

DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE :

- SAS GREENTECH : Président Directeur Général
- SA BIOVITIS : Président Directeur Général
- AL & NAT : Gérant
- ALTINAT : Président
- SAS GREENSEA : Président
- GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président
- SCI NOREL : Co-gérant
- MAPRIC : Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Stéphane LEGASTELOIS
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : • SAS Transcure : Président • INDICIA BIOTECHNOLOGY : Président • SCI CALIFORNIE : Gérant

4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE)	04/07/2013, modifié par avenant le 05/07/2013	Bail commercial	Néant	120.000 € par an, hors taxes, à compter du 4 juillet 2013
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

Nouvelles conventions conclues en 2019

Aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours du premier semestre 2019.

Toutefois, postérieurement à la clôture, une nouvelle convention réglementée a été conclue en date du 25 septembre 2019 entre la Société et la société FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE) pour l'achat par cette dernière d'une partie du terrain attenant au site actuel d'Issoire, pour un montant de 2.415,60 euros. La signature de cette convention réglementée a été autorisée lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 25 septembre 2019.

4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tableau des délégations

Les délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2019 et les délégations mises en œuvre au cours du premier semestre 2019 sont les suivantes :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2019
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an (10 ^{ème} Résolution)	15 mai 2018	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 118.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 27.000.000 €**	Deux mises en œuvre: 1. Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2019 : émission de 1.000.000 d'obligations convertibles de 1€ de valeur nominale chacune pour un montant maximum d'augmentation de capital de 5.555,55 euros. 2. Décisions du Président Directeur Général des 6 et 11 mars 2019 : le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa séance du 5 mars 2019 et a constaté une augmentation de capital d'un montant de 5.681,75 euros par émission de 113.635 actions nouvelles de la Société.
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (5 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	18 mois	Le nombre des actions auto- détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs immobilières, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (6 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 114.000 €*** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €****	Néant

Délégations en cours de validité

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2019
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (7 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 114.000 €*** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €****	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an (8 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 114.000 €*** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €****	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (9 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 114.000 €*** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €****	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas (10 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	26 mois	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 13 ^{ème} résolution*** et ****	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions (12 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	26 mois	Montant nominal de l'augmentation de capital : 5.000 €***	Néant

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2019
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions (14 ^{ème} Résolution)	15 mai 2019	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 118.000 euros de nominal (15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018).

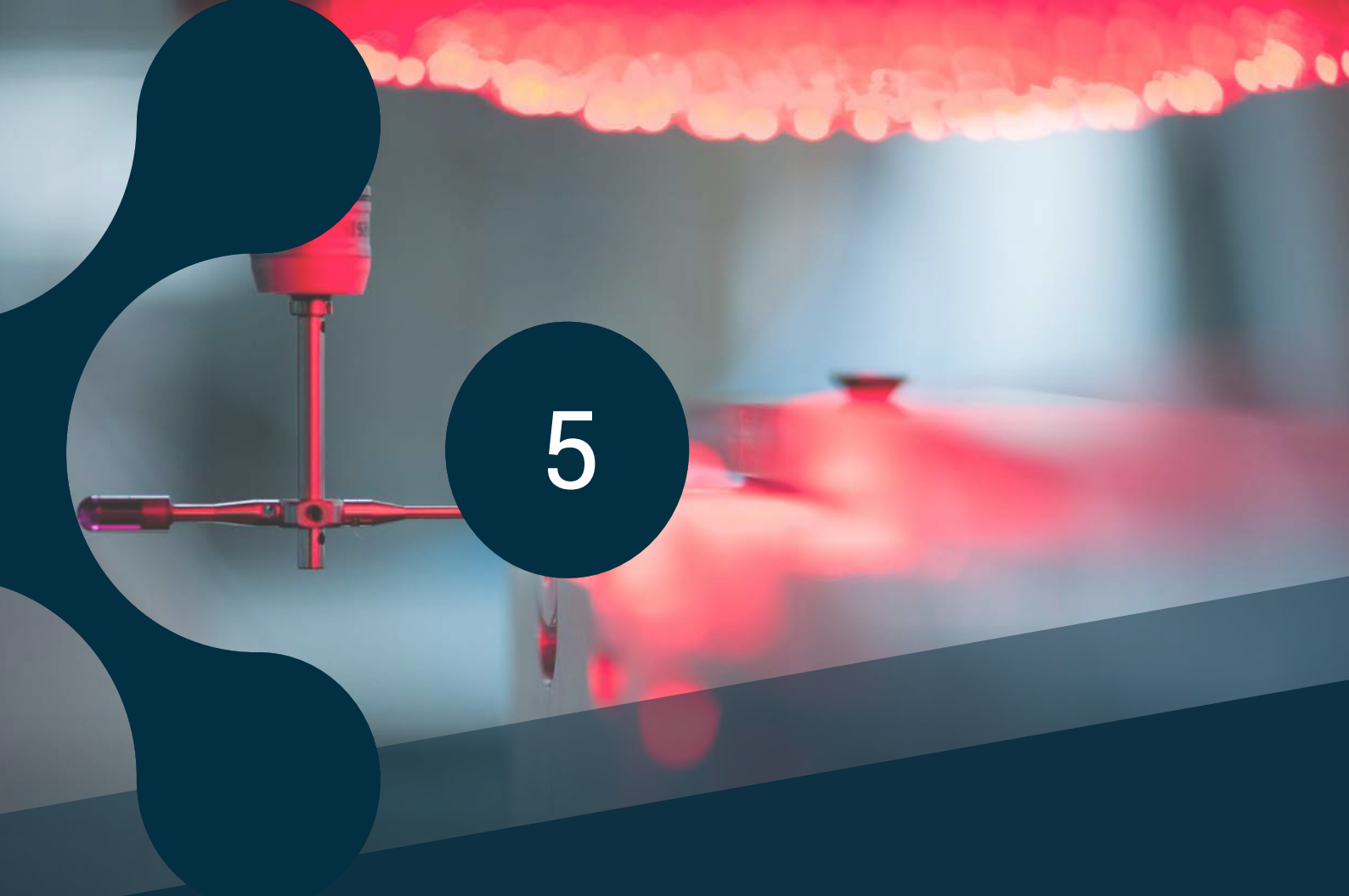
** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 27.000.000 euros de nominal (15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018).

*** le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 114.000 euros de nominal (13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2019).

**** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 21.000.000 euros de nominal (13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2019).

Utilisation des délégations de compétence

Une délégation de compétence a été mise en œuvre par le Conseil d'administration au cours du premier semestre 2019. Le détail de la mise en œuvre de cette délégation est donné dans le tableau ci-dessus.



5

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

5.1 BILAN	27
5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	29
5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30
5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	31
5.5 ANNEXES DES COMPTES	31
NOTES	32

5.1 BILAN

Bilan actif

BIOCORP Production SA Bilan - Actif en €	30/06/2019			31/12/2018	30/06/2018
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	2 158	2 158			108
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires	245 385	140 023	105 362	119 945	106 522
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	36 601	65	36 536	36 536	36 536
Constructions	92 406	86 912	5 494	6 538	7 599
Installations techniques, matériel outillage	4 719 770	3 759 847	959 923	949 408	1 370 756
Autres immobilisations corporelles	363 573	246 852	116 721	133 265	123 175
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	72 740		72 740	125 026	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés	190 027		190 027	172 849	222 982
Prêts					
Autres immobilisations financières	117 130		117 130	75 999	94 985
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 193 274	7 568 343	1 624 931	1 640 566	1 983 664
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	262 770		262 770	233 625	219 602
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	78 406		78 406	88 150	58 590
Marchandises					
Avances, acomptes versés/commandes	132 174		132 174	84 612	327
CRÉANCES					
Créances clients & comptes rattachés	5 404 163	83 523	5 320 640	908 861	429 337
Autres créances	222 894		222 894	590 512	452 474
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	334 063		334 063	1 343 735	5 456 940
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	224 669		224 669	190 944	217 152
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 659 138	83 523	6 575 615	3 440 438	6 834 421
Frais émission d'emprunts à étaler					
Primes remboursement des obligations					
Écarts de conversion actifs					
TOTAL ACTIF	15 852 412	7 651 866	8 200 546	5 081 004	8 818 086

Bilan passif

BIOCORP Production SA	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	207 349	201 668	197 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 676 549	15 789 856	15 793 606
Réserve légale	10 000	10 000	10 000
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	(17 822 059)	(12 516 625)	(12 516 625)
Réserves			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 238 737	(5 305 433)	(2 709 443)
Subventions d'investissements	377	493	608
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	310 954	(1 820 042)	776 064
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	3 469 380	3 105 530	3 647 742
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 883	255 671	295 460
Emprunts, dettes fin. divers	1 473 247	1 950 223	2 256 776
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		156 113	132 413
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	867 867	561 793	684 764
Dettes fiscales et sociales	1 665 193	807 022	1 023 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 272	1 815	1 279
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance	187 750	62 880	
TOTAL DETTES	7 889 592	6 901 046	8 042 022
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	8 200 546	5 081 004	8 818 086

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat		
BIOCORP Production SA	30/06/2019	30/06/2018
	6 mois	6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	5 484	503
Productions vendue de biens	975 873	874 440
Production vendue de services	4 266 636	1 085 712
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5 247 993	1 960 655
Production stockée	15 181	(218 320)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	639	3 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	50 119	28 456
Autres produits	2	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 313 934	1 774 457
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	315 458	320 264
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(4 220)	(31 946)
Autres achats et charges externes	1 754 269	1 887 918
Impôts, taxes et versements assimilés	37 650	33 597
Salaires et traitements	1 174 307	1 451 923
Charges sociales	459 940	450 688
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	367 352	456 113
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	10 004	10 095
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 114 761	4 578 652
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 199 173	(2 804 195)
Produits financiers	51 668	378
Charges financières	111 373	95 395
RÉSULTAT FINANCIER	(59 705)	(95 017)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 139 468	(2 899 212)
Produits exceptionnels	29 853	16 777
Charges exceptionnelles	23 264	13 516
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 589	3 262
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(92 681)	(186 508)
BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE	1 238 737	(2 709 443)

BIOCORP Production SA	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net	1 238 737	(2 709 443)	(5 305 433)
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	14 583	11 951	25 415
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	352 769	444 162	863 573
(-) Dotations provisions nettes de reprises	(51 836)		51 836
(-) Plus ou moins values sur cession		1 556	62 189
(-) Abandon de comptes courants			
(+) QP subvention virée au résultat	(116)	(116)	
(+) Subvention reçue			(231)
(-) Intérêts capitalisés			
(-) Impact changement de méthode stocks			
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés			
Capacité d'autofinancement	1 554 138	(2 251 890)	(4 302 653)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(3 006 392)	150 600	(821 043)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(1 452 254)	(2 101 290)	(5 123 695)
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(14 155)	(40 933)
Capitalisation des frais de développement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(293 408)	(179 972)	(367 428)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles		5 295	(414 129)
Acquisition d'immobilisations financières	(260 978)	(282 609)	308 231
Cession d'immobilisations financières	254 505	257 166	
Autres flux d'investissements			
Variation des dettes sur immobilisations			2 300
Produits nets de cession d'immobilisations		2 300	
Incidence des variations de périmètre			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(299 881)	(211 975)	(511 959)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations	999 988	5 000 002	5 000 002
Frais augmentation de capital	(107 613)	(250 193)	(250 193)
Souscription de BSA			
Encaissement d'avances conditionnées & subventions			-
Émission d'emprunts			-
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions	1 000 000	4 000 000	4 000 000
Intérêts financiers bruts versés			
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(734 489)	(501 717)	(1 203 105)
Variation des comptes courants	(414 476)	(169 436)	(357 489)
Autres flux de financement (contrat de liquidité)			97 738
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	743 410	8 078 655	7 286 952
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 008 725)	5 765 390	1 651 298
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	1 341 248	(310 050)	(310 050)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	332 525	5 455 340	1 341 248
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 008 725)	5 765 390	1 651 298
Trésorerie et équivalent de trésorerie	334 063	5 456 940	1 343 735
Concours bancaires courants	(1 538)	(1 600)	(2 487)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	332 525	5 455 340	1 341 248
Détail de la variation du BFR			
Stocks	19 400	(186 375)	(142 792)
Clients et comptes rattachés	4 411 779	(500 313)	(20 789)
Autres créances	(320 055)	(314 226)	(91 903)
Charges constatées d'avance	33 726	35 887	9 679
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 074	(61 945)	(184 916)
Dettes fiscales et sociales	858 170	35 296	(181 271)
Autres créditeurs et dettes diverses	(150 656)	(7 111)	17 125
Produits constatés d'avance	124 870	(780 667)	(717 787)
Total Variations	3 006 392	(150 600)	821 043

5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital	Capital	Primes	Report à	Réserves et	Capitaux
Variation des capitaux propres - Montant en €		Nombre d'actions		d'émission	nouveau	résultats	propres
Au 31 décembre 2017		3 390 171	169 509	11 072 206	(5 007 927)	(7 498 699)	(1 264 186)
Affectation du résultat 2017					(7 508 699)	7 508 699	
Résultat net 2018						(5 305 433)	(5 305 433)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	643 182	32 159	4 717 649			4 749 808
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Palements en actions							
Frais d'augmentation du capital							-
Autres							(231)
Au 31 décembre 2018		4 033 353	201 668	15 789 855	(12 516 625)	(5 295 433)	(1 820 042)
Affectation du résultat 2018					(5 305 433)	5 305 433	
Résultat net 2018						1 238 737	1 238 737
Dividendes							
Émission d'actions	(2)	113 635	5 682	994 306			999 988
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Palements en actions							
Frais d'augmentation du capital				(107 613)			(107 613)
Autres							(116)
Au 30 juin 2019		4 146 988	207 349	16 676 548	(17 822 059)	1 248 737	310 954

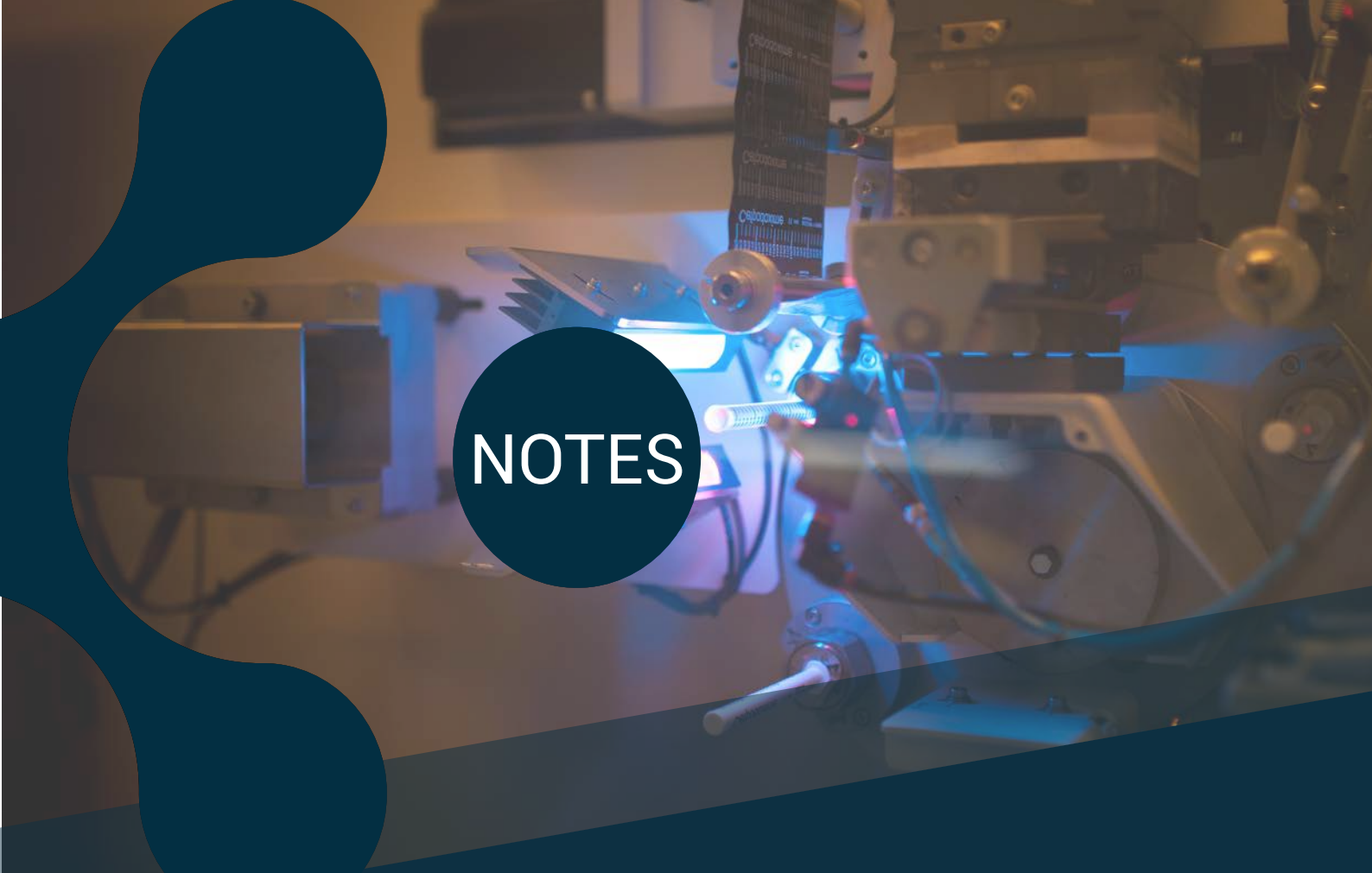
(1) Augmentation de capital au profit d'un salarié, création de 75 000 actions de 0,05 euros de valeur nominale, imputée sur la prime d'émission et augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 568 182 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,75 euros de prime d'émission.

(2) Augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 113 635 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,75 euros de prime d'émission.

5.5 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la situation financière intermédiaire arrêtée au 30 juin 2019. La situation au 30 juin a une durée de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin.

Les comptes du premier semestre 2019, qui dégagent un bénéfice de 1.239 K€, ont été arrêtés le 25 septembre 2019 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.



NOTES

ANNEXE AUX COMPTES DU 30 JUIN 2019

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en €)

NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE	35
1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	35
1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	36
NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	37
2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37
2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38
2.3 AMORTISSEMENTS	38
2.4 STOCKS	38
2.5 CRÉANCES	38
2.6 DISPONIBILITÉS	39
2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES ...	39
2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	39

NOTE 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	40
3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	40
3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	41
3.3 ÉTAT DES PROVISIONS	41
3.4 ÉTAT DES STOCKS	41
3.5 ÉTAT DES CRÉANCES	42
3.6 AUTRES CRÉANCES	42
3.7 TRÉSORERIE	43
3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	43
3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	43
NOTE 4 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	44
4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES	44
4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	44
4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	45
4.4 ÉTAT DES DETTES	45
4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	46
4.6 CHARGES À PAYER	46
NOTE 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	47
5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	47
5.2 AUTRES PRODUITS	47
5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	47
5.4 RÉSULTAT FINANCIER	48
5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	48
NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS	49
6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT	49
6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	49
6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL	49

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	49
6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	50
NOTE 7 - ENGAGEMENTS	51
7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	51
7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX	51
7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	52
7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	52
7.5 BAUX COMMERCIAUX	52
NOTE 8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	53

INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30 millions d'unités produites chaque année et 25 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du segment des dispositifs de délivrance de médicaments et accompagne le patient dans ses nouveaux besoins de sécurité, de confort ou de connectivité dans l'administration au quotidien de son actif thérapeutique.

Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur les dispositifs de plasturgie médicale, son métier d'origine, à travers certains produits majeurs comme le système de sécurité pour seringues pré-remplies Newguard™ ainsi que produire et commercialiser certains dispositifs traditionnels pour le compte de tiers (compte-gouttes, pipettes, canules...) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent.

Sa solide expertise, son historique de développement pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et sa capacité d'innovation lui ont permis de développer une gamme de produits connectés et de s'imposer comme un acteur majeur de la santé digitale. BIOCORP a mis au point

un dispositif particulièrement original nommé Mallya™ (précédemment dénommé Easylog) visant à rendre connectés les dispositifs d'injection déjà disponibles sur le marché, notamment les stylos à insuline. A travers ce dispositif, BIOCORP vise à rendre plus facile la vie de millions de diabétiques à travers le monde grâce à un système rendant complètement automatique la remontée des doses injectées par le patient, visant à un meilleur suivi de son diabète et de son observance. BIOCORP a également mis au point d'autres systèmes de type add-on se fixant sur des dispositifs déjà existants comme le dispositif Inspair™ visant les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques ou atteints de Bronchopneumopathie obstructive. Enfin, dans cette gamme de produits connectés, BIOCORP propose le Datapen™ qui est un stylo injecteur digital motorisé, particulièrement adapté pour des maladies rares, et le Onejet™, un auto-injecteur motorisé et connecté visant à administrer de manière plus efficace des médicaments biologiques particulièrement visqueux.

La Société compte 48 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavaur La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

NOTE 1

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Le premier semestre 2019 a été marqué par les opérations sur le capital suivantes :

Lors de sa réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité du Newguard™, de poursuivre le développement de la plate-forme produits propriétaires et de préparer le lancement de Mallya™. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 113.635 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 5.681,75 euros et a subdélégué

au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 6 mars 2019, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa réunion du 5 mars 2018 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, d'un montant nominal maximum de 5.681,75 euros, soit un nombre maximum de 113.635 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 999.988 euros. L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 11 mars 2019.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions.

1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Lors de sa réunion du 5 mars 2019, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 10^{ème} résolution par l'Assemblée Général Mixte du 15 mai 2018, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20% du capital par an.

Le Conseil d'Administration a fixé à 1.000.000 le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 5 555,55 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Le même jour, la Société a émis 1.000.000 obligations convertibles (OC) de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 1 M€. Ces obligations convertibles n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée, la parité de conversion s'effectuera sur la base de onze obligations convertibles de 1 € de nominal pour 1 action nouvelle de BIOCORP. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

NOTE 2

PRINCIPES,
RÈGLES ET
MÉTHODES
COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
- >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- >> indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du Recueil

des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D.

Postérieurement à la clôture des comptes sociaux de l'exercice 2014, il a été décidé par la société de modifier l'affectation du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D telle qu'initialement retenue au 31 décembre 2014 et de réaffecter la valeur nette comptable du mali technique pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpseal™.

Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Terrain

La Société est propriétaire d'un terrain attenant au site d'Issoire. Ce terrain a été cédé à l'AGGLO PAYS d'ISSOIRE par acte notarié du 6 juillet 2019 pour un montant de 34.102,05 euros et à FAMILY IMMOBILIER par acte notarié du 25 septembre 2019 pour un montant de 2.415,60 euros.

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Site Web : 1 an
- Mali technique : durée de vie résiduelle des brevets
- Aménagement du terrain : 5 ans
- Construction : 10 ans
- Installation agencements : 3 à 8 ans
- Outillage, moules et prototypes : 2 à 5 ans
- Matériel industriel et auxiliaire : 2 à 5 ans
- Installations générales diverses : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 2 à 5 ans

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1^{er} août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la société Kepler Cheuvreux.

Ce contrat, transféré le 1^{er} août 2017 a été conclu conformément aux dispositions légales et réglementaires européennes et nationales (Règlement n°596/2014 du 16 avril 2014, article L. 225-209 du Code de commerce) ainsi qu'aux pratiques de marchés (décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 et Charte de déontologie de l'AMAFI du 8 mars 2011).

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

NOTE 3 | NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

		Augmentations	
	Valeur brute début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 158		
TOTAL	2 158		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 598 871		
TOTAL	3 598 871		
Terrains	36 601		
Constructions sur sol propre	3 230		
Installations générales agencements aménagements constr.	89 176		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 385 101		334 668
Installations générales agencements aménagements divers	52 175		2 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	300 372		8 989
Avances et acomptes	125 026		72 740
TOTAL	4 991 681		418 433
Prêts, autres immobilisations financières	300 684		6 473
TOTAL	300 684		6 473
TOTAL GÉNÉRAL	8 893 684		424 906

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais d'établissements et de développement	TOTAL			2 158	2 158
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			3 598 871	3 598 871
Terrains				36 601	36 601
Constructions sur sol propre				3 230	3 230
Installations générales agencements aménagements constr.				89 176	89 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				4 719 769	4 719 769
Installations générales agencements aménagements divers				54 211	54 211
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				309 362	309 362
Avances et acomptes		125 026		72 740	72 740
TOTAL	125 026			5 285 089	5 285 089
Prêts, autres immobilisations financières				307 157	307 157
TOTAL				307 157	307 157
TOTAL GÉNÉRAL	125 026			9 193 274	9 193 274

3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement recherche développement TOTAL	2 1 58			2 158
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	125 440	1 4 583		140 023
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	2 351	160		2 51 1
Installations générales agencements aménagements constr.	83 51 7	884		84 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 435 692	324 155		3 759 847
Installations générales agencements aménagements divers	26 61 2	4 906		31 518
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	192 670	22 664		215 334
TOTAL	3 740 907	352 769		4 093 676
TOTAL GÉNÉRAL	3 868 504	367 352		4 235 857

3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
Sur autres immobilisations financières	51 836		51 836		
Sur comptes clients	83 523				83 523
TOTAL	3 467 845		51 836		3 416 009
TOTAL GENERAL	3 467 845		51 836		3 416 009
Dont dotations et reprises financières			51 836		

3.4 ÉTAT DES STOCKS

	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018	Variation 30 juin 2019/31 déc 2018
Stocks produits tradit. Mat. 1 ^{ère}	221 410	217 190	173 786	4 220
Stocks produits tradit. Semi-finis	41 360	16 435	45 816	24 925
En-cours de production de biens		0		0
Stocks produits tradit. finis	78 406	88 150	58 590	-9 744
Stocks produits négoce				
TOTAL	341 175	321 775	278 192	19 400

3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	117 130		117 130
Clients douteux ou litigieux	83 955	83 955	
Autres créances clients	5 320 208	5 320 208	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	12 862	12 862	
Etats et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	92 681	92 681	
- TVA	73 202	73 202	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers : Produit à recevoir (plafonnement VA)			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	44 149	44 149	
Charges constatées d'avance	224 669	224 669	
TOTAL GENERAL	5 968 856	5 851 726	117 130
Montants des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
CIR	121 425	242 850	142 747
CICE		49 928	26 948
Crédit Impôt Innovation	44 800	89 600	43 761
TVA déductible sur services	43 064	31 566	29 634
Autres	12 862	13 446	13 999
Crédit de TVA		95 720	154 418
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	30 138	30 589	23 467
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	44 149	36 813	17 500
Imputation Impôt sur les sociétés	-73 544		
Total	222 894	590 512	452 474

3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Comptes bancaires courants	334 063	1 315 303	5 428 723
Comptes de dépôts à terme		27 000	27 000
Intérêts courus / rémunération des CAT		1 432	1 217
Frais bancaires courus	-1 538	-2 487	-1 600
Billet de trésorerie court terme		0	
Total	332 525	1 341 248	5 455 340

3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 30/06/2019 :

ÉLÉMENTS	30/06/2019
Solde au 31/12/2018	13 382
Moins value totale réalisée / cessions de l'exercice 2019	6 473
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	19 549
Coût de revient des actions propres	190 027
Cours de clôture des actions propres	13,20
Coût de revient unitaire des actions propres au 30/06/2019	9,72
Moins-value latente constatée et provisionnée	
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	51 836
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	54 513

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	224 669	187 750
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
Total	224 669	187 750

NOTE 4 | NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Le 11 mars, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité de Newguard, de poursuivre le développement de la plate-forme produits propriétaires et préparer le lancement de Mallya.

La société a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 999.988 euros.

A l'issue de cette opération, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 207.349,40 euros au 30 juin 2019.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

Éléments / Opérations	Nombre d'actions	VN (€)	Capital	Primes liées au capital
Total 31/12/2018	4 033 353	0,05	201 668	15 789 855
Augmentation de capital	113 635	0,05	5 682	994 306
Imputation des frais d'émission de titres				-107 613
Total 30/06/2019	4 146 988	0,05	207 349	15 676 549

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Postes	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
Capital	201 668	5 682		207 349
Prime d'émission	15 789 855	994 306	107 613	16 676 548
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	0			0
RAN débiteur	-12 516 625	-5 305 434		-17 822 059
Résultat exercice	-5 305 433	1 238 737	-5 305 434	1 238 737
Subventions d'investissement	493		116	377
TOTAL	-1 820 042	-3 066 709	-5 197 705	310 954

4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communiquant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	44 000	88 000	88 000	88 000	88 000	44 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	110 000	0					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	0					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000	60 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	75 000	100 000	100 000	100 000	100 000	25 000	500 000
TOTAL	62 000	156 000	176 000	256 000	411 000	264 000	220 000	220 000	160 000	25 000	1 950 000

Subventions

La Société a bénéficié d'une aide :

- Prime pour l'embauche PME concernant un salarié pour un montant de 639 € au titre de la situation arrêtée au 30 juin 2019.
- Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 469 380	1 490 727	1 978 653	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an max à l'origine	5 795	5 795		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	213 088	74 944	138 144	
Emprunts et dettes financières divers	1 472 250	346 750	1 050 500	75 000
Fournisseurs et comptes rattachés	867 867	867 867		
Personnel et comptes rattachés	515 922	515 922		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	272 343	272 343		
Taxe sur la valeur ajoutée	814 560	814 560		
Autres impôts, taxes et assimilés	62 367	62 367		
Groupe et associés	997	997		
Autres dettes	7 272	7 272		
Produits constatés d'avance	187 750	187 750		
TOTAL	7 889 592	4 647 294	3 167 297	75 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	735 792			

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 30/06/2019 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

Avances	Solde 30/06/2019	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injectable communiquant" prêt à taux 0	176 000	88 000	88 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", avance remboursable	177 500	95 000	82 500	
Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable	18 000	18 000	0	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	600 000	120 000	480 000	0
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	500 000	25 000	400 000	75 000
Total	1 471 500	346 000	1 050 000	75 000

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montat	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	179 349	179 349		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes auters fournisseurs	688 518	688 518		
TOTAL	867 867	867 867	0	0

4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	179 349	160 551	139 321
Provisions congés payés / RTT / etc.	403 539	338 472	441 304
Personnel salaires à payer		14 825	148 800
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	159 285	148 770	93 015
Charges fiscales à payer	49 626	74 898	43 868
Intérêts courus sur emprunts	4 256	2 952	2 794
Intérêts courus à payer	1 538	2 487	1 600
Intérêts courus sur compte courant	524		
Autres			5
Total	798 118	742 954	870 705

NOTE 5 | NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	30/06/2019			30/06/2018		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de Marchandises	4 968	516	5 484		503	503
Ventes de produits traditionnels	666 528	309 345	975 873	654 678	219 761	874 440
Prestations de services	4 049 314	217 322	4 266 636	897 486	188 227	1 085 712
Chiffre d'Affaires	4 720 810	527 183	5 247 993	1 552 164	408 491	1 960 655

Les prestations de services intègrent la comptabilisation de 4M€ relatifs au partenariat signé avec SANOFI.

5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	30/06/2019	30/06/2018
Sous-traitance directe	250 794	550 087
Prestations de services BIO JAG	87 100	57 100
Prestations représentants US et Chine	12 500	661
Prestations techniques	180 981	151 055
Crédit bail	41 252	60 104
Locations immobilières	115 223	111 031
Intérimaires	78 040	30 174
Honoraires	248 144	173 857
Honoraires brevets	169 891	252 334
Divers	570 344	501 515
Total	1 754 269	1 887 918

5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -59,7 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 51,6 K€
- Charges financières : 111,3 K€

5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30/06/2019	30/06/2018
Abandon de compte courant	0	0
Cession immobilisations	0	2 300
Divers	116	116
Boni sur rachat d'actions	29 737	14 361
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 853	16 777
Cession immobilisations	0	-3 856
Divers		0
Mali sur rachats d'actions	-23 264	-9 660
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-23 264	-13 516
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 589	3 262

NOTE 6 | AUTRES INFORMATIONS

6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif au 30 juin 2019 figurant en produits s'élève à 166 225 € représentant 50% des montants acquis en 2018 dans le cadre d'un maintien du niveau de R&D sur 2019.

Le crédit d'impôt recherche et innovation 2018, s'élevant à 332 450 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 28/05/2019 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	30/06/2019
CIR 2019	121 425
Crédit impôt innovation 2019	44 800
TOTAL	166 225

6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 30/06/2019 : 48 personnes, dont 24 cadres et 23 employés non cadres et 1 apprenti, 15 femmes et 33 hommes. Convention collective applicable : Plasturgie.

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 30/06/2019 à -17 349 360 €.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces dernières concernent les rémunérations des mandataires sociaux membres du Conseil d'Administration, de jetons de présence et d'un contrat de consultant :

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	30/06/2019	30/06/2018
Rémunérations fixes dues	65 000	65 000
Rémunérations variables dues	10 000	10 000
Rémunérations exceptionnelles	350	0
Avantages en nature	3 389	3 009
Jetons de présence	10 000	10 000
Honoraires de conseil	0	0
TOTAL	88 739	88 009

Lors de sa réunion du 1er octobre 2018, le Conseil d'administration a constaté l'acquisition définitive de 22.000 actions gratuites par Monsieur Eric DESSERTENNE, Directeur Général Délégué de la Société. Ces actions lui avaient été attribuées gratuitement le 29 septembre 2016. Il est par ailleurs bénéficiaire de 20.000 actions gratuites qui lui ont été attribuées gratuitement lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 22 juin 2018 et de 39.000 actions qui lui ont été attribuées gratuitement lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 novembre 2018. A la date du présent document, Monsieur Eric DESSERTENNE est bénéficiaire de 59.000 actions gratuites non encore définitivement acquises.

BIO JAG	30/06/2019	31/12/2018
Dettes	54 480	56 880
Créances	518	1 667
Produits	432	1 389
Charges	87 100	154 500
Compte courant	997	415 473
Abandon de créance	0	0

FAMILY IMMOB	30/06/2019	31/12/2018
Dettes	22 704	0
Créances	0	0
Produits	0	0
Charges	79 945	158 206
Compte courant	0	0
Abandon de créance	0	0

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT en euros	30/06/2019		30/06/2018	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	16 500	16 500	15 500	15 500
Services autres que la certification des comptes	6 030	5 000	3 000	3 000
Sous-total	22 530	21 500	18 500	18 500
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
Sous-total	0	0	0	0
Total	22 530	21 500	18 500	18 500

NOTE 7 | ENGAGEMENTS

7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 316.187 € (22 salariés) au 30/06/2019 sur la base des hypothèses suivantes : Convention collective : Plasturgie.

Départ volontaire à 65 ans.

Taux de revalorisation des salaires : 1,3 % Taux de turn-over : faible.

Taux de charges patronales : taux moyen de 47 %. Taux d'actualisation : 0,62 %.

Au 31 décembre 2018, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 305 296 €, les hypothèses étaient les mêmes, à l'exception du taux d'actualisation qui était de 0,95%.

7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	350 700		350 700
Amortissements :			
Cumuls antérieurs	235 861		235 861
Dotations de l'exercice	39 145		39 145
Total	275 006		275 006
Redevances payées :			
Cumuls antérieurs	247 930		247 930
Exercice	39 077		39 077
Total	287 007		287 007
Redevances à payer :			
à un an au plus	42 617		42 617
à +1 an et -5 ans	32 550		32 550
à + de 5 ans			
Total	75 167		75 167
Valeur résiduelle :			
à un an au plus	1 760		1 760
à +1 an et -5 ans	1 747		1 747
à + de 5 ans			
Total	3 507		3 507

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 78.693 €.

Nantissement sur prêt CACF du 21/02/2017 de 115.800 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 62.523 €.

Engagements reçus

Néant.

7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs et locaux industriels :

Adresse : PIT de Lavaur La Béchade 63500 ISSOIRE

Durée : 4 juillet 2013 - 3 juillet 2022

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale

Loyer mensuel : 10.170,84 € HT (loyer 30 juin 2019 facturé : 61.025,04 € HT)

Bureaux administratifs :

Adresse 1 : 15 route du Cendre 63800 COURNON D'AUVERGNE

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 6 833 € HT (loyer 30 juin 2019 facturé : 40 998 € HT)

Adresse 2 : 11 rue Cardinet- 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 30 juin 2019 facturé : 13 200 € HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 30/06/2019 :

Contrats	Début du bail	Fin du bail	Loyer semestriel HT 2019 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Issoire	04/07/2013	03/07/2022	61 025	122 050	244 100
Locaux Cournon	01/03/2018	28/03/2027	40 998	81 996	327 984
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		13 200		
Total			115 223	204 046	572 084

NOTE 8 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, il n'y a pas eu d'événements significatifs non pris en compte dans la situation financière du 30 juin 2019.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 31) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Issoire, le 26 septembre 2019

Monsieur Jacques GARDETTE
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière
M. Eric DESSERTENNE
Directeur Général Délégué
04.73.55.70.50
edessertenne@biocorp.fr



BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme au capital de 207 349,40 euros | SIRET : 453 541 054 00012 | RCS : 453 541 054
PIT de Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE | 04.73.55.70.50 | Site internet : www.biocorpsys.com